



## Texte de l'exposition "André Cools : un homme de conviction"

3 mars 2018 1 comment Animations

Cette page contient le texte intégral de l'exposition "[André Cools : un homme de conviction](#)" créée en 2011. Pour la biographie inédite écrite par Robert Neys en 2021, consultez plutôt [cette page](#).

### Les racines du socialisme coolsien

André Cools est né le 1er août 1927 à Flémalle-Grande, au lieu-dit « A Moûse », un quartier sur les bords de Meuse, le plus pauvre de la Commune.

André Cools, oserait-on dire, est tombé dans la marmite du socialisme quand il était petit. Son arrière-grand-père paternel était originaire de Mol (Campine an-versoise) et descendit en Wallonie pour trouver du travail dans les charbonnages. Sa famille maternelle, par contre, était flémalloise depuis trois générations. Syndicaliste virulent, son grand-père paternel se vit même retiré son droit de vote en raison d'un lourd casier judiciaire pour fait syndical.

Les parents d'André Cools géraient la [Maison du Peuple](#) de Flémalle-Grande et finirent par racheter une partie du bâtiment abritant la [Maison du Peuple](#) de Flémalle-Haute pour y habiter. Afin d'arrondir leurs fins de mois, ils prenaient des locataires et hébergèrent notamment des socialistes italiens ayant fui le fascisme et des enfants de républicains espagnols. Son père était également chargé de la perception des loyers aux habitations sociales mais aussi sapeur-pompier, délégué syndical des Métallurgistes de la Province de Liège et surtout échevin de l'Instruction publique de Flémalle-Haute dès 1930. André Cools a notamment accompagné son père à la grève de 1934 à l'entreprise Phenix-Works et à la grande grève de 1936 pour les congés payés. Bref, l'histoire familiale des Cools se confond avec l'histoire sociale de notre pays.

André Cools effectue ses études secondaires gréco-latines à l'Athénée Royal de Seraing dans le contexte difficile de la Deuxième Guerre mondiale. Avec sa famille, il se réfugia même un moment en France du côté de Cholet (Maine-et-Loire). Son père, Commandant du 3<sup>ème</sup> bataillon des milices ouvrières, fut arrêté en 1942 puis déporté et fusillé au camp de concentration de Mauthausen. Les amis de son père le prendront alors sous leur aile, en particulier Léon Jeunehomme, Secrétaire communal de Flémalle-Haute.



Maison du Peuple et Magasin Coopératif de Flémalle-Haute. Photographie, 20 juillet 1991 ; reproduction. Coll. Jean Moors

André Cools tentera bien des études de médecine puis de droit à l'Université de Liège mais, attiré inexorablement par la politique (et les filles), il préfère mettre directement le pied à l'étrier et se consacrer entièrement à la tâche de Secrétaire-rece-

veur de la Commission d'Assistance publique (ancien CPAS) de Flémalle-Haute (1947-1964) qu'il a obtenu entre les deux. Il épouse en 1948 Thérèse Josis, une enseignante dont il aura deux enfants, Marcel et Christine. De 1945 à 1950, il est également secrétaire des Jeunes Gardes Socialistes.

Durant les années 50, Cools poursuit avec succès des études de sciences administratives dans une Haute-Ecole provinciale. Le directeur de cette école le re-

père et le fait entrer chez les Francs-Maçons. Cools suit aussi les cours de l'Université du Peuple.



Bal des Jeunes Gardes Socialistes à Flémalle. Photographie de Robyns-Desarcy, 25 mars 1951 ; reproduction. Coll. Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (Droits d'auteur : Musée de la Vie Wallonne). Seraing.

NB : André Cools est le premier en partant de la droite.

## **De Député à Bourgmestre et**

### **Ministre**

Sa carrière politique ne tarde pas à prendre son envol. Il est élu député de l'arrondissement de Liège à la Chambre des Représentants (1958-1991) en remplacement de [François Van Belle](#).

Une de ses premières missions sera de faire un compte-rendu sur la situation économique et sur l'enseignement au Congo belge pour endiguer la crise qui y couve et mènera, en 1960, à son indépendance.

Durant la [grève générale de l'hiver 1960-61](#) contre la loi unique du gouvernement chrétien-libéral de Gaston Eyskens prévoyant de sévères mesures d'austérité face à la crise économique, André Cools rejoint le camp du leader syndical [André Renard](#) et soutient ainsi activement les grévistes.

Héritage familiale pourrait-on dire, André Cools a un caractère de frondeur, de rebelle. Ainsi par exemple, en 1963, lors du vote des lois sur le maintien de l'ordre qui renforcent l'arsenal répressif en cas de grèves et autres manifestations, Cools, tout comme les sept autres députés liégeois, s'abstiendra contrairement aux directives de vote. Il écopa en conséquence d'un blâme, échappant de peu à des sanctions plus sévères. Les colères de Cools sont légendaires. Pour autant, il respecte les hommes et leurs fonctions.

Cools devient bientôt Conseiller communal de Flémalle-Haute (1964-1991) et, l'année suivante, accède au poste de Bourgmestre de sa commune. Hormis

quelques interruptions volontaires pour cause de mandats ministériels, il exercera cette fonction jusqu'à sa mort tragique, y compris donc après la fusion des communes de 1976. Il restera, en effet, très attaché à cette fonction considérant qu'elle oblige « les hommes à ajuster leurs idées sur la réalité quotidienne » et « à dialoguer de manière permanente avec la population ». Il définissait la commune comme le projet de vie d'une communauté.

Homme de culture et passionné d'histoire, André Cools a favorisé en particulier la création dans sa commune de la Châtaigneraie, Centre wallon d'Art contemporain de la Communauté française de Belgique, et le développement du Musée de la Préhistoire en Wallonie, futur Préhistorite de Ramioul.

En 1968, il intègre le gouvernement chrétien-socialiste Gaston Eyskens – [Joseph-Jean Merlot](#) comme Ministre du Budget. Il sera notamment chargé de mettre en application l'entrée d'une nouvelle taxe, la TVA.

A la mort prématurée de [Joseph-Jean Merlot](#) l'année suivante, il récupère sa charge de Vice-Premier Ministre et prendra même en février 1971, suite au départ d'Edmond Leburton à la Co-Présidence du PSB-BSP, le portefeuille des Af-



Freddy Terwagne, André Cools, Joseph-Jean Merlot.  
Photographie, s.l., s.d. ; reproduction.  
Coll. ALPHAS

fares économiques où il tentera d'assainir l'assurance maladie-invalidité.

Après les élections légèrement anticipées de novembre 1971 sur fonds de querelles communautaires, le gouvernement est reconduit et André Cools conserve son poste de Vice-Premier Ministre et reprend le poste de Mi-

nistre du Budget puis, de nouveau lors des derniers mois de ce gouvernement, les Affaires économiques. Un jeune loup intègre alors son cabinet, Philippe Moureaux, qui deviendra l'un de ses plus fidèles collaborateurs, avant de devenir à son tour ministre, sénateur et bourgmestre de Molenbeek.

## **Co-président du PSB-BSP puis Président du PS**

En 1973, Edmond Leburton appelé à occuper le poste de Premier-Ministre (le dernier Francophone en date à avoir exercé cette fonction) dans un nouveau gouvernement, André Cools le remplace comme Co-Président du PSB-BSP aux côtés toujours de Jos Van Eynde, la présidence étant depuis 1971 partagée entre un Francophone et un Néerlandophone.

Confronté aux querelles linguistiques notamment, le gouvernement Leburton finit par tomber. Malgré un bon score électoral, André Cools opte ensuite pour la cure d'opposition, son partenaire chrétien refusant en particulier son projet d'école pluraliste faisant la synthèse entre le réseau officiel et privé. Tout en restant dans l'opposition, Cools ne ferme pas pour autant la porte aux discussions communautaires auxquelles le gouvernement du chrétien Léo Tindemans finira par l'associer. Le PSB retrouvera la majorité gouvernementale en 1977 avec toujours Léo Tindemans aux commandes.

Si du côté néerlandophone le calme et réfléchi Willy Claes (1975-1977) puis, celui-ci parti au gouvernement, le jeune Karel Van Miert (1978) se succéderont à la

Coprésidence, Cools, lui, restera Co-président du PSB-BSP jusqu'en 1978, date de la scission pure et simple du PSB-BSP unitaire en une aile francophone (le PS) et une aile néerlandophone (le BSP). Cette scission était inéluctable, la branche francophone et néerlandophone tenant depuis 1967 des congrès séparés, mais le coup fatal fut porté par Karel Van Miert qui, lors des dernières négociations communautaires, se désolidarisa de la position commune fixée au sein du Parti pour se rallier à un front flamand et contraignit ainsi Cools à prendre cette décision. André Cools est malgré cela réélu et devient ainsi le premier Président du PS. Le PS intègre le gouvernement chrétien-socialiste de Wilfried Martens avec le BSP devenu SP.

Durant ces années à la tête du Parti, Cools devra surtout affronter à la crise économique. Pour y faire face, il prône logiquement une économie guidée par l'intervention de l'Etat. Il défend ardemment l'indexation des salaires déclarant au Soir du 28/10/1975 : « il n'est pas pensable de demander aux travailleurs d'être la catégorie sociale qui paierait les conséquences d'une crise dont ils ne sont en rien responsables ». Il sait que la concurrence internationale joue en défaveur de la sidérurgie wallonne, pourvoyeur historique d'emploi, mais voit dans ce secteur un noyau autour duquel se grefferont de nouvelles entreprises à la pointe de la tech-

nologie. Il inscrira également au nombre de ses revendications la dépénalisation de l'avortement.

Enfin, Cools tentera de concrétiser l'idée d'un Rassemblement des progressistes, lancée par un de ses

prédécesseurs à la tête du Parti, Léo Collard, en d'autres termes la fusion des tendances politiques de gauche mais n'y arrivera qu'au niveau de sa commune.

Conscient que, face à la mondialisation de l'économie et au déséquilibre croissant entre pays riches et pays pauvres qui l'accompagne, l'union des forces socialistes et des Etats européens est devenue plus que nécessaire, il sera à la base

de la relance de l'Internationale Socialiste et sera un Européen convaincu (bien que peu actif sur la scène européenne).

### **Le militant wallon**

André Cools a toujours été un fervent militant wallon. Sa participation à l'historique Congrès wallon de 1945 à Liège où il est envoyé comme commissaire par les Jeunesses Socialistes (ensemble des organisations de jeunesse liées au mouvement socialiste), la [question royale](#) de 1950 où se dégage une divergence de point de vue entre Wallons et Flamands au sujet du retour du très controversé roi Léopold III après la Deuxième Guerre Mondiale et la [grève générale de l'hiver 1960-61](#) où se manifeste le déclin de l'économie wallonne le convainquent de la nécessité pour la Wallonie de prendre davantage par elle-même son avenir en main. Membre de Wallonie libre (1959), il adhère aussi au Mouvement populaire wallon fondé par [André Renard](#) en 1961.

En décembre 1964, André Cools choisit, contraint et forcé, de quitter le MPW et le PSB au risque de se faire exclure du PSB, les tensions entre ce groupe de pres-



Andre Cools et Karel Van Miert. Photographie, circum 1978 ; reproduction. Coll. Am-sab-Institut d'Histoire Sociale, Gand.



Manifestation du MPW à Liège le 15 avril 1962. Photographie ; reproduction. Cool.  
ALPHAS/IEV. NB : André Cools est, au premier rang, le premier en partant de la gauche  
et André Renard est au centre du premier rang.

sion et le PSB étant devenues trop fortes.

Des accords de Klemmer-Ver-  
viers interne au PSB en 1967 à la révision constitutionnelle de 1970 créant les Communautés linguistiques (principale

revendication des Flamands) et les Régions (principale revendication des Francophones), à la loi du 1er août 1974 mettant en place les organes de pouvoir des Régions, au pacte d'Egmont et la révision constitutionnelle de 1980 définissant les pouvoirs des Régions et répartissant ainsi les pouvoirs entre Communautés et Régions (pour rappel, la création de la Région bruxelloise se fit plus tard en 1989), André Cools fut à la pointe du combat. Ces négociations furent rendues d'autant

plus difficiles par la montée au pouvoir des partis communautaires (le bruxellois FDF, le Rassemblement wallon et la Volksunie) sous le gouvernement de Léo Tindemans.

Il est donc légitime de retrouver Cools de 1982 à 1985, après avoir quitté la tête du Parti, à la présidence de ce nouvel organe du pouvoir qu'est le Conseil Régional Wallon, le futur Parlement wallon puis d'en assurer la vice-présidence après 1985.

Par la suite, en 1988 plus précisément, il se verra confié par Guy Spitaels, son ex-poulain et successeur à la tête du PS, le poste de Ministre de la Région Wallonne en charge des Pouvoirs locaux, des Travaux subsidiés et de l'Eau. A ce titre, il remet sur les rails les finances de plusieurs grandes villes, en particulier celles de la Ville de Liège – moyennant un douloureux plan d'assainissement – et insiste pour que le TGV passe par Liège ou encore pour que le Conseil économique et social de la Région wallonne s'installe au Vertbois à Liège. A noter qu'il reçoit en 1983 la fonction honorifique de Ministre d'Etat de la part du Roi.

Le 30 avril 1990, Cools décide de se retirer de la vie politique (maïorat de Flémalle non compris) mais n'abandonne pas pour autant son combat pour le redressement économique de la Région liégeoise grâce à un tissu d'intercommunales et autres sociétés qu'il contrôle directement comme président (le holding financier Néos ; la SMAP, aujourd'hui Ethias Assurances ; l'aéroport de Bierset ; la Socolie, société coopérative liégeoise d'électricité) ou indirectement en tant qu'actionnaire ou via des amis (le holding Meusinvest ; l'ALE, l'autre société liégeoise d'électricité ; l'ALG, société liégeoise du Gaz).

Le parlement wallon lui rendant hommage, André Cools résumera son action politique par ses quelques mots : « je suis convaincu que tout ce que j'ai obtenu dans cette vie, déjà longue, je le dois d'abord à mon parti. Pour moi, le Parti – que ce soit le vôtre ou qu'il s'agisse d'autres partis – c'est d'abord les militants, ceux qui n'attendent rien, qui ne demandent rien, qui se dévouent sans cesse par idéal ».

### **L'assassinat d'André Cools**

André Cools est mort assassiné par balle le 18 juillet 1991 sur les hauteurs de Cointe. Deux personnes d'origine tunisienne, Ben El Amine Abdelmajid et Ben Rajib Abdeljalil, furent reconnues coupables de cet assassinat et condamnées en juin 1998 à 20 ans de prison. Richard Taxquet, ex-gendarme, ex-chauffeur et ex-membre du cabinet d'Alain Van der Biest au gouvernement wallon, qui aurait notamment fourni les munitions aux tueurs, ainsi que les petits truands Pino di Mauro, ex-chauffeur de Van der Biest, qui aurait entraîné au tir les tueurs, Cosimo Solazzo, qui aurait hébergé les tueurs, et Domenico Castellino, qui aurait convoyé les tueurs, ont été condamnés à 20 ans de prison en 2003 pour avoir organisé cet assassinat. Les petits truands Luigi Contrino, qui aurait fourni à Castellino les contacts indispensables pour recruter les deux tueurs, et l'oncle de Taxquet par alliance, Carlo Todarello, impliqué également, ont, eux, écopé de cinq ans de prison. Cosimo Sollazzo et Mimo Castellino ont pris la fuite avant l'ouverture du procès. Seul Castellino a pu être retrouvé.



Arrêt du convoi funèbre d'André Cools devant la Maison du Peuple de Flémalle-Haute où il vécut une bonne partie de sa vie.

Photographie de Robyns-Desarcy, Flémalle, 20 juillet 1991 ; reproduction.  
Coll. Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (Droits d'auteur : Musée de la Vie Wallonne). Seraing.

Guillaume Rimbaud. Mai 2011